

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD**

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 18 avril 2024

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 avril 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, et Maklouf Bouaoud, Hayette Ait Kaddour, Jean-Claude Priez	
Présents 25 / 33 Pouvoirs : 06 / 33		
Votants 31 / 33		
Secrétaire de séance Véronique Hubert	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Jocelyne Dusautois à André Kaczor, Jean-Paul Birembaut à Patrick Evrard, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Florian Renard à Eric Warmoes, Mélissa Boucher à Sylvia Potier	
	Absent (es) excusés (es) : Eddy Zdziech, Philippe Lambert	Absent (es) :
DELIBERATION 2024.04.29	Inscription dans la démarche pilotée par la CAPH pour projet des énergies renouvelables	

Vu la loi du 13 mars 2023 « Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables »,

Considérant qu'au regard de la crise climatique à laquelle nous devons faire face, il est impératif de prendre des mesures rapides, efficaces et systématiques en matière d'énergie.

Considérant que la Porte du Hainaut a un rôle prépondérant dans la mise en œuvre d'une politique de déploiement des ENR systémique et cohérente transcendant les frontières municipales.

Considérant le courrier du Préfet concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables pressenties

Considérant que la Porte du Hainaut, dans le cadre de son Projet de Territoire 2024/2044, s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie de transition énergétique, en agissant à la fois sur la sobriété, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

Considérant qu'il s'agit d'un travail partenarial, mené avec l'appui d'un bureau d'étude spécialisé, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par le sujet, avec l'accompagnement du CD2E, du CEREMA, du Parc Régional Scarpe Escaut,

Considérant que le début de la mission en janvier 2024 seront organisés des ateliers d'échanges

Considérant que le plan d'actions issu de ces réflexions sera disponible dès l'été 2024 et qu'il présentera les conditions d'implantation, d'exploitation de toutes les sources d'énergie renouvelables disponibles sur notre territoire et que les questions de participation citoyenne, de partage de la valeur et d'acceptation y seront traitées également

Considérant que la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut a proposé une alternative au Sous-préfet et au Préfet qui consiste à définir avec les communes ces zones d'accélération dans le cadre de la stratégie communautaire de transition énergétique.

Considérant que cette proposition a été approuvée par le Sous-préfet

Considérant qu'une délibération peut mentionner l'inscription de la commune dans cette démarche collective pilotée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACTE l'inscription de la commune dans la démarche pilotée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

**Pour copie conforme,
Le Maire
Aymeric ROBIN**

Pour le Maire empêché,
L'adjointe,
Sylvia POTIER

